

Questions orales

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, c'est fort intéressant. Considérant d'ailleurs que le chantier MIL Davie avait déjà soumissionné pour ce contrat en 1993, contrairement à celui de Saint John Shipbuilding qui n'a jamais soumissionné, le gouvernement du Canada, partenaire à part entière d'Hibernia, faut-il le rappeler, fera-t-il les pressions nécessaires pour renverser cette décision, remettre le contrat à la MIL Davie, ou bien plutôt s'acharner à fermer MIL Davie au grand plaisir peut-être du ministre des Transports?

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de répéter que le gouvernement fédéral n'a nullement l'intention de s'occuper de la gestion courante du projet Hibernia.

Toutefois, si le député désire demander lui-même au conseil d'administration du consortium pourquoi il a pris la décision d'accorder une partie du contrat, et non l'ensemble du contrat de 35 millions de dollars, au chantier de la Saint John Shipbuilding, je me ferai un plaisir de lui dire à qui s'adresser, après la période des questions.

* * *

LE SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

M. Ed Harper (Simcoe—Centre, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général.

Ce matin, à 2 heures, on a rapporté qu'Allan Kinsella et Serge Damien, tous deux condamnés pour meurtre, s'étaient échappés de l'établissement à sécurité minimale de Bath.

Depuis qu'il est adulte, Allan Kinsella a à son actif 29 condamnations, des évasions, plusieurs manquements aux conditions de la libération conditionnelle et s'est vu refuser récemment une libération conditionnelle anticipée en vertu de l'article 745, le jury ayant estimé qu'il constituait une menace pour la société.

Pourquoi ce meurtrier condamné à la prison n'a-t-il pas été incarcéré dans un établissement à sécurité maximale?

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le Service correctionnel enquête actuellement sur les circonstances de l'évasion. Je suis en train de faire une demande pour qu'on me fournisse un rapport sur la classification du prisonnier qui, je crois comprendre, se trouvait placé dans un établissement à sécurité moyenne depuis 1986.

M. Ed Harper (Simcoe—Centre, Réf.): Monsieur le Président, bien qu'on ne l'ait enregistrée qu'à 2 heures ce matin, l'évasion a en fait eu lieu hier soir à 23 heures. Ces meurtriers ont placé une échelle contre une clôture munie d'un dispositif d'alarme. L'évasion des prisonniers est passée inaperçue pendant trois heures et demie parce que personne n'a pris le temps de vérifier l'alarme.

Des vies sont en jeu dans ma circonscription à cause de cette évasion. Le solliciteur général est responsable de ce qui se passe dans les prisons. Quelles mesures a-t-il l'intention de prendre pour veiller à ce que cela ne se reproduise plus jamais?

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, j'ai demandé la tenue d'une enquête immédiate et approfondie sur cette affaire. Une fois que je connaîtrai les résultats de cette enquête, je prendrai toutes les mesures nécessaires pour régler tout problème qui aura été relevé.

* * *

● (1440)

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

M. René Canuel (Matapédia—Matane, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances responsable du Bureau fédéral de développement régional au Québec. Nous désirons rappeler au ministre du développement régional au Québec que le plan de l'est du Québec touche 5 800 producteurs de bois de la région. Le Bloc québécois pose des questions depuis des mois. Or, le fédéral n'a toujours pas précisé ses intentions au sujet du plan de l'Est.

Qu'attend donc le gouvernement pour s'engager et à prolonger le plan de l'Est, jusqu'à la mise sur pied d'une agence régionale de développement forestier?

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je veux faire savoir au député que, le lundi 31 octobre, je rencontrerai le ministre responsable du développement régional du Québec ainsi que des producteurs de bois de l'est, des délégués des sociétés municipales de développement et des représentants de la région.

[Français]

M. René Canuel (Matapédia—Matane, BQ): Monsieur le Président, cela fait plusieurs fois que madame la ministre nous indique qu'ils vont rencontrer ces gens, mais ils remettent toujours cela. Est-ce qu'on se rend compte que votre inaction, celle de votre gouvernement, crée un climat d'incertitude malsain pour les 5 800 producteurs forestiers des régions? Ils sont très inquiets.

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de répéter simplement que mon ministère et moi-même discutons depuis 10 mois avec les producteurs de bois de l'est du Québec.

J'ai déjà annoncé cet après-midi que le ministre du développement régional du Québec et moi-même allons rencontrer les producteurs de bois. Nous savons très bien quel est l'enjeu pour l'est du Québec et nous allons tâcher de trouver des solutions pour l'avenir.